

8 - Les G P Ex et les G P H recevront une coupe et une plaquette.

Les 97, 96 et 95 bénéficieront d'une plaquette gratuite. Il sera distribué, selon les disponibilités des coupes ou médailles suivant le nombre de 97, 96, 95 obtenu, non cumulable avec les GPH.

Des plaquettes 1er PRIX peuvent être commandées, dans la quinzaine de la clôture de l'EXPO, accompagné du paiement, au prix de 4 Euros l'unité.

9 - JURY - Les décisions du jury sont sans appel. Les juges et les élèves juges n'auront pas droit au GPH dans la catégorie où ils officient.

#### 10 - CHAMPIONNAT REGIONAL USASO

Lapin Grande Race.

Cobaye.

CFPOI Pigeon D'origine Italiennes (cravaté, sotto-banca, bergamasque, triganini, romagnol, piacentino etc...)

Suivant le règlement des clubs.

Les récompenses seront attribuées sous réserve que ces challenges soient suffisamment représentés en qualité et en quantité.

#### 11 - CHALLENGE du SOUVENIR - Réservé exclusivement aux MEMBRES ACTIFS de la SACAOMN.

Le décompte des points se fera selon le barème du prix d'élevage USASO et sera établi comme suit :

sur CINQ cages désignées avant le Jugement, sur des sujets bagués 2012/ 2013

Si égalité, les parquets, trios et couples primeront sur les unités, ainsi que les GPH sur les PH.

; Pigeons et volailles :

97 = 15 Pts 96 = 13 Pts 95 Pts = 12 Pts 94 = 10 Pts 93 = 9 Pts 92 = 6 Pts 91 = 3 Pts.

Lapins: 97 = 15 Pts 96,5 = 14 Pts 96 = 13 Pts 95,5 = 12 Pts 95 = 11 Pts 94,5 = 10 Pts 94 = 9 Pts

93,5 = 8 Pts 93 = 7 Pts 92,5 = 6 Pts 92 = 5 Pts 91,5 = 4 pts 91 = 3 Pts.

#### 12 - CALENDRIER DE LA MANIFESTATION.

Mise en cage

JEUDI 7 Novembre 2013

Jugement

VENDREDI 8 Novembre 2013, le matin,

Inauguration

VENDREDI 8 Novembre 2013 à 18 h 30 (remise du vase de sévres)

Ouverture Bureau des ventes

SAMEDI 9 Novembre 2013 à 9 heures.

Ouverture au Public

SAMEDI 9 DIMANCHE 10 et LUNDI 11 Novembre 2013 à 9 heures

Remise des Récompenses

LUNDI 11 Novembre 2013 à 17 heures 30

Clôture bureau des ventes

LUNDI 11 Novembre 2013 à 17 heures.

Clôture retrait des animaux

LUNDI 11 Novembre 2013 à 18 heures

13 - Toutes vos expéditions doivent porter l'adresse :

SACAOMN - Salle des Congrès, rue Jean Assémat - 81200 MAZAMET ☎: 05 63 61 75 75

N'oubliez pas de joindre le certificat de vaccination obligatoire.

14 - La clôture des inscriptions est fixée au **MARDI 15 Octobre 2013** toutefois dès que la capacité du nombre de cages prévues est atteinte cela nécessitera un arrêt des engagements avant la date fixée.

15 - Le Comité prendra toute disposition pour la bonne tenue de l'exposition. Il ne pourra être tenu pour responsable des vols, pertes ou décès et dommages de quelque nature que ce soit.

oooooooooooooooooooooooooooo

Adressez l'inscription à **Mr. Claude ROUANET**, 4 rue d'Anglès, 81660 PONT de L'ARN ☎ 05 63 98 60 26

Mail :c\_rouanet@orange.fr

Joindre le règlement des droits d'inscription à l'ordre de la SACAOMN.

Ne retardez pas l'envoi de vos engagements vous facilitez les travaux administratifs de l'EXPO.**MERCI.**

Voici la-Liste des Juges qui doivent (sauf cas de force majeure de dernière minute) déterminer les prix attribués aux animaux engagés :

VOLAILLES : Mrs. RICHARD- BEREZOWSKI

LAPINS : M. BERNARD.

PIGEONS: Mrs. BREUIL CANCE - DEVILLE - GONZALES - MALARD - PORCHERON - RIPALDI.

oooooooooooooooooooooooooooo